

Décision

Générale

colonial

Décision n° 54-468-1935 Nominations.

n° 54-468-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 novembre 1935

Numéro JO

n° 468 du 30/11/1935

Date du numéro

30 novembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

M. Dufaud (Robert), chef surveillant avant 2 ans, du cadre local des travaux publics, du 1er juillet 1933, qui réunit les conditions d'ancienneté et de séjour colonial requises par l'article 6, paragraphe B, de l'arrêté du 26 avril 1928, portant réorganisation des cadres locaux européens de la Côte française des Somalis, passe automatiquement à l'échelon après 2 ans, à compter du 1er juillet 1935.